

Les meilleurs prix font les meilleures annonces.

La Fête du 14 Juillet

Les demandes de jeux pour le 14 juillet seront reçues à la Mairie jusqu'au 30 juin inclus. Toutes les sociétés de la ville qui participeront au défilé du 14 juillet, depuis le rassemblement qui aura lieu au 'Vent de Bise' jusqu'à la Grand'Place où aura lieu la revue auront droit au tirage au sort de 150 fr. de primes. Le tirage aura lieu aussitôt la revue.

FLERS. La Commission municipale des fêtes réunie à la Mairie, dimanche dernier, a élaboré le programme de la fête du 14 juillet. Le cortège partira du Moulin Delmar. La réunion des sociétés aura lieu à neuf heures du matin. Toute société composée de moins de dix membres ne pourra pas bénéficier des primes accordées par la municipalité.

TOURCOING. Fête nationale. Les pâtisseries et boulangers Français et étrangers, habitant à Tourcoing, qui désirent participer à la Ville des brochures à distribuer le jour de la fête nationale, sont invités à déposer à la Mairie, Bureau des écoles, le vendredi 2 juillet avant midi, à titre d'échantillon, deux brochures de poids moyen de 95 à 100 grammes.

Le lavage des laines

Et les sous-produits qui en dérivent, par P. Cogne, ingénieur A. et M., directeur de peignages de laines, lauréat de la Société industrielle du Nord de la France, ouvrage en 2 volumes (1^{er} Texte; 2^e Planches. 15 francs. En vente librairie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue; 33, rue Carnot, Roubaix. 67703

Nominations dans les Contributions indirectes

Bailliez, commis principal, chef de poste de 3e classe à Tourcoing, passe à Seclin; Lemaire, commis principal chef de section 4e classe, à Arras, est nommé commis principal chef de poste de 3e cl. à Tourcoing; Delva, commis de 3e classe, à Roubaix, est nommé commis de 3e classe à Saint-Quentin; Basin, suranné, âgé de 600 frs, Nord, commis de 3e classe, à Tourcoing; Gravelle, commis de 3e classe, à Mouvaux (ditill.) nommé commis de 3e classe à Belfort.

Rachout Delangrenier Aliment des enfants et des malades.

LES GRÈVES

A LILLE. Fin de la grève de la maison Couzineau. La grève de la maison Couzineau, qui dure depuis près de trois mois, est enfin terminée. Une convention a été signée le mardi matin par Mme Couzineau et M. Lévy, d'après laquelle la direction s'engage à ne pas employer dans ses ateliers de Lille les coupeurs qu'elle aurait fermés dans son atelier de Douai et ce, pendant trois ans. C'est à cette revendication que les grévistes tenaient le plus.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 30 juin : Soleil. Lever à 4 h. 1; coucher à 8 h. 5. Lune: Premier quartier le 25; pleine du 3 juillet. Aurores: St Martin, DEMAIN: Ste Eulgonne. A 8 h. 1/2 du soir, 157, boulevard de Strasbourg, Congrès trimestriel des Cercles d'Etudes.

LES PROGRÈS DE LA MUTUALITÉ

Une mutuelle d'ouvriers municipaux

La bienfaitrice mutualité poursuit ses progrès à Roubaix, tout particulièrement dans les services municipaux. Après la Police, l'Octroi, le Service des Eaux, qui ont chacun leur mutuelle, voici qu'on annonce la formation d'un nouveau groupement créé pour toute une catégorie d'ouvriers de la Ville d'autant plus digne d'intérêt et d'encouragement qu'il ne bénéficie pas de la Caisse municipale des retraites. Il s'agit des ouvriers occupés dans les services de la Voirie, des Jardins publics et de l'Ébouage, qui sont au nombre de quinze cents.

La société en formation prend le titre suivant: « Amicale et Mutuelle des ouvriers des travaux municipaux ». Elle est approuvée et encouragée par la municipalité. Voici à quels besoins répond ce groupement : En cas de maladie, les ouvriers des travaux municipaux touchent de la ville le salaire entier de la première quinzaine, et le demi-salaire de la seconde, après quoi ils ne reçoivent plus rien. Après un mois d'incapacité de travail, ils sont donc livrés à leurs seules ressources. Ce que la Ville ne fait pas, la Mutuelle continuera à le faire en payant à ses adhérents le demi-salaire. Elle leur donnera, outre, les soins du médecin et les médicaments. Et tous ces avantages, ne coûteront qu'une cotisation d'un franc par mois. Mais ce n'est pas tout encore: aux secours de maladie, les promoteurs de cette œuvre vraiment sociale, ont eu la généreuse pensée d'ajouter l'aide mutuelle au cas où des adhérents deviendraient les victimes involontaires de nouvelles municipalités arrivant au pouvoir et essayant des représailles contre le personnel de la Ville. Si des cas de ce genre viennent à se présenter, le comité de la Mutuelle sera à la hauteur du bon droit des révoqués et s'efforcera, par tous les moyens possibles, de leur procurer un autre emploi, s'il n'est pas impossible — car les promoteurs viennent loin et ont, non sans raison, beaucoup de confiance dans l'avenir et la prospérité de leur société — qu'on mette à l'étude quelque jour la question d'une retraite à accorder aux adhérents. Mais cette partie du programme est réservée; à chaque jour suffit sa peine.

La XXIV^e Fête Régionale de Gymnastique

Il est de toute évidence que ce qui constitue pour notre patrie le gros clou et le point le plus intéressant de nos fêtes des 4, 5 et 7 juillet, n'est sans doute que la superbe fête officielle du dimanche 4 juillet, qui sera, non à trois heures de l'après-midi au terrain de fête du Parc de Barbut, mais à la grandiose manifestation sera présidée par M. le général Davignon, commandant la 1^{re} corps

d'armée et nul doute que la magnifique enceinte et les superbes tribunes décorées avec le meilleur goût et construites spécialement pour la circonstance, ne soient encore trop petites pour contenir l'énorme affluence qui se propose d'assister à cette splendide réunion. Les places s'enlèvent avec une rapidité inouïe et nous ne saurions trop recommander aux nombreux amateurs d'un spectacle rare et imposant de prendre à ce sujet leurs précautions sans plus tarder.

Les mouvements d'ensemble seront exécutés par les 3.000 gymnastes réunis. Une délicate production avec bâtonnets sera exécutée par nos charmants bambins, les pupilles, qui, au nombre de 500 évolueront gracieusement. Le travail aux agrès, par section n'en sera guère moins intéressant et les productions spéciales des divers groupes constitueront un ensemble merveilleux agrémenté par un concert permanent auquel toute notre éminente phalange musicale a bien voulu participer.

Pour peu que le soleil veuille encourager les efforts de nos organisateurs, nos tribunes constitueront une véritable tente sous tendue, où les solitaires et les dames viendront à l'heureusement s'harmoniser dans ce milieu enchanté où le coup d'œil d'ensemble sera réellement féérique et unique. Rappelons, en terminant, que la location est ouverte chez M. Jubé, rue de la Gare.

Nos sociétés de gymnastique au concours

A BRAINE-LE-COMTE. Nous avons annoncé que nos sociétés locales, organisatrices de la prochaine fête régionale de gymnastique de Roubaix, avaient assisté à la fête régionale de la région du Sud de la Belgique, à Braine-le-Comte, afin de répondre au désir exprimé par leurs camarades belges et profiter de la circonstance pour prendre part, avec un effectif réduit au concours de sections, en division d'excellence.

Ces deux sociétés étaient seules dans cette catégorie et ont obtenu chacune un 1^{er} prix couronné. En outre l'« Ancienne » remporte le 1^{er} prix de tenue et discipline sur toutes les sociétés du concours, ce qui fait le plus grand honneur à son jeune chef M. Georges Guot. L'« Ancienne » obtient aussi les trois premiers prix individuels de gymnastique avec MM. Magnier, Lefebvre, van Renterghem; les deux premiers prix de saut à la perche avec MM. Lemabieu et Vandeynoorde; les 2^e et 3^e prix athlétiques avec MM. Lecomte et Reumont et plusieurs autres prix individuels.

La jeune société l'« Avenir du Fresnoy », qui a pris part également à ce concours a remporté les succès suivants: 3^e division: Concours de section (sociétés concurrentes: 8), 1^{er} prix couronné. — Division unique: Concours international de mouvements d'ensemble à mains libres (sociétés concurrentes: 13) 1^{er} prix. Ces succès montrent une fois de plus que nos sociétés maintiennent toujours leur vieille réputation artistique et nous en félicitons sincèrement comités et directeurs.

Les réceptions

L'« Avenir du Fresnoy ». — La société de gymnastique de Braine-le-Comte, a été reçue, mardi soir, à huit heures et demie, à la gare par les sociétés amicales, la Philharmonie et le chœur de l'« Avenir ». Après l'exécution de la « Marseillaise », le cortège s'est dirigé par les rues de l'Alma, Saint-Vincent-de-Paul, de l'Ouest, et a parcouru presque toutes les rues du quartier aux sons de pas redoublés exécutés par la Philharmonie. Les jeunes gymnastes les bras chargés de fleurs ont été chaudement applaudis. Le drapeau national flottait à presque toutes les fenêtres des habitations. C'est au son de l'hymne national qu'ils ont fait leur entrée à leur local, rue d'Italie, où ils ont été reçus par MM. Boutens, président d'honneur, Hocque, Vial, présidents, et les membres du Comité. M. Boutens a, en quelques mots, remercié et félicité les gymnastes, ainsi que les sociétés qui ont bien voulu rehausser par leur présence la manifestation. Il a également adressé de vifs éloges au directeur, M. Joseph Crombe, qui a su conduire ses jeunes gymnastes à la victoire.

M. Hocque, conseiller municipal s'est déclaré heureux des succès remportés par la société de gymnastique, le succès, a-t-il dit, est dû, jeunes gymnastes, à votre endurance et à votre dévouement inlassable de votre sympathique directeur, M. Crombe. Je suis heureux et fier, Messieurs, de lire dire du fond du cœur merci, ainsi qu'aux membres du Comité pour le concours si désintéressé qu'ils ne cessent de me témoigner. Je lève mon verre à vos succès futurs, à la prospérité de Roubaix et à la grandeur de la République.

Ces paroles ont soulevé d'applaudissements. MM. Moths, vice-président, Lemaire, président de la Philharmonie et Vial prennent successivement la parole, ainsi que M. Joseph Crombe. Tous font l'éloge du sympathique président, M. Hocque, qui, depuis un an, a mené le bon combat pour donner de la vie au quartier du Fresnoy, antérieurement délaissé.

Des vivats ont ensuite été chantés en l'honneur de MM. Hocque et Vial, puis un magnifique souvenir a été remis à M. Joseph Crombe à l'occasion du concours de Braine-le-Comte. La soirée s'est terminée par des chants. L'« Avant-Carde », qui a obtenu un très beau succès à Solesmes, puisqu'elle a remporté huit premiers prix et félicitations du jury, et trois seconds prix, a été reçue à la gare hier soir.

Précédée de la musique de la « Foyer Fraternel » et de sa clique, elle a suivi la rue de la Gare, la Grand'Place, la Grande-Rue, la rue du Collège, et s'est rendue en son local, rue de Flandre. Les vaillants gymnastes, ont été applaudis sur tout le parcours par une foule sympathique. A l'arrivée au local, M. A. Glorieux, président, a vivement félicité les gymnastes et leurs chefs, MM. E. Verhulst et A. Plouvier, ainsi que la clique, et M. Ch. Vancommelbeck, tambour-major. Les vins d'honneur ont ensuite été servis.

A 8 heures trois quarts, les gymnastes quittent leur local pour se rendre au Crétinier, où ils furent reçus par M. l'abbé Bailleur, curé de Saint-Vincent-de-Paul, et M. Delpoite, vice-président du Syndicat Mixte. M. l'abbé Bailleur a prononcé une très belle allocution. Il a félicité les gymnastes et leur a demandé d'être toujours de bons patriotes et de bons chrétiens.

L'« Intrépide », qui n'a guère qu'une année d'existence et compte déjà plus de cent cinquante gymnastes, en avait déjà vingt-cinq, pour se mesurer au concours de Solesmes, avec d'autres plus anciens qu'eux. Son coup d'essai est un coup de maître, grâce au talent et au dévouement de ses chefs, MM. Emile Tiberghien et Louis Leroy. Elle n'a pas remporté moins de treize prix, dont cinq premiers, cinq deuxième et trois troisième, ce qui, d'embelle, la fait passer en première division.

Aussi l'enthousiasme était-il indescriptible lundi soir, lorsque les « Intrépides » firent leur rentrée triomphante dans le quartier du Pile. Les vins d'honneur leur furent offerts au patronage, par M. le curé, qui avait tenu à venir lui-même les féliciter et les encourager à de nouveaux et prochains succès. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette fête intime à laquelle tous les groupements catholiques de la paroisse avaient pris à cœur d'assister et qui fut si reconfortante pour leur dévoué directeur.

Les vins d'honneur ont ensuite été offerts. Malgré le temps orageux, les gymnastes ont tenu à défilier à travers les rues du quartier. Ils ont recueilli sur tout le parcours de nombreux encouragements. Ce soir, auront lieu les réceptions des sociétés « Les Patriotes » et « La Jeanne d'Arc ». Pour cette dernière, rassemblement des gymnastes à la gare, à 7 heures un quart, en tenue.

FIANÇAILLES.

On annonce les fiançailles de Mlle Aline Herbaux, fille de M. Gustave Herbaux, conseiller municipal, ancien conseiller municipal, avec M. Robert Klein.

PALMES ACADEMIQUES.

Dans la liste des nouveaux officiers d'académie que nous avons publiée à la suite de notre compte-rendu des fêtes de Valenciennes, nous avons trouvé avec plaisir le nom de notre ancien collaborateur, M. Louis Guérin, qui fut attaché pendant sept années à l'Administration du « Journal de Roubaix ».

M. Louis Guérin a fondé à Lille, un atelier de photographie, occupant une quinzaine d'ouvriers, qu'il dirige avec une compétence reconnue de tous. Nous adressons à M. Guérin, nos plus sympathiques félicitations.

LE IV^e CONCOURS LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MUSE DE NADAU.

La « Muse de Nadau », vient d'ouvrir son Quatrième Grand Concours, comprenant douze sections littéraires, et quatre sections musicales. Principales récompenses: Deux vases de Sèvres (dons de M. le ministre de l'Instruction Publique); douze médailles d'argent grand module (dons de la Ville de Roubaix); quatre autres médailles de vermeil et d'argent, des objets d'art, ouvrages littéraires, etc., etc.

Demander le programme au président, M. Adolphe Delannoy, rue Fourcroy. Clôture le 15 août 1909.

LE CONGRÈS TRIMESTRIEL DES CERCLES D'ÉTUDES.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le congrès trimestriel des Cercles d'Études aura lieu, à la Maison des Œuvres paroissiales du Sacré-Cœur, 157, boulevard de Strasbourg, ce soir à 8 1/2 heures. Le sujet traité sera le suivant: Les lois de protection sociale et la collaboration des particuliers à leur application.

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS.

L'Assemblée générale trimestrielle a eu lieu au Café Delattre, sous la présidence de M. A. Hagar. M. Louis Hus, secrétaire-trésorier, a la parole pour donner lecture du procès-verbal de la dernière réunion générale, qui est adopté à l'unanimité. Il donne ensuite communication de la situation financière du 2^e trimestre 1909, qui accuse un capital de 80.112 francs, en augmentation de 2.400 francs sur le trimestre précédent. Il a été accordé aux sociétaires, pendant le cours du trimestre, 900 francs d'indemnité de maladie; enfin, une somme de 300 francs, à la famille d'un sociétaire décédé.

M. le Président expose que l'augmentation considérable des dépenses provient de la crise de maladies contagieuses qui a surtout sévi l'hiver dernier; il constate cependant, avec plaisir, que la situation actuelle de la société est satisfaisante, puisqu'il n'y a plus de malade. Il prononce ensuite l'éloge d'un camarade de guerre et de camarade, qui fut un des fondateurs de la société, et à l'adresse à sa veuve éplorée et à son fils, ses plus sincères condoléances.

M. le président apprécie ensuite l'attention des sociétaires, sur les visites que font les adhérents aux malades, afin de leur témoigner toute la sympathie de la société. Ces visites demandent beaucoup de dévouement de la part du sociétaire, le Conseil a pensé qu'il serait de toute justice de récompenser ceux qui y consacrent leur temps. Il a donc décidé que ces services exceptionnels, enregistrent en ligne de compte, pour les propositions de récompenses mutualistes, pour les propositions de l'Assemblée.

L'Assemblée approuve ensuite le projet d'excursion du lundi de la ducasse de septembre, et décide de visiter le port de Dunkerque et la plage de Malo. Le coût de l'excursion, visite des monuments, promenade en mer, dîner, etc., serait de 8 francs pour les membres actifs et honoraires, et de 9 francs pour les invités. Les femmes des sociétaires seront admises, ainsi que leurs enfants, aux mêmes conditions que leurs maris.

M. le président soumet à l'approbation de l'Assemblée, un vœu émis par M. Léon Jung, concernant l'adhésion de la société à l'Union Mutualiste de Roubaix, afin de participer aux avantages offerts par le Dispensaire Mutualiste Roubaisien. Il expose que le Conseil d'administration recherchant sans cesse les moyens d'être utile à la société et de lui procurer de nouveaux avantages, a adopté ce vœu après l'avis sérieusement examiné. Il donne ensuite la parole à M. Léon Jung, qui, dans une courte causerie, explique aux sociétaires le fonctionnement du Dispensaire, les grands avantages que procure et les services inestimables qu'il est appelé à rendre aux mutualistes. Il demande à l'Assemblée de bien vouloir sanctionner de son vote, la proposition de son Conseil d'administration.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de faire partie de l'Union Mutualiste de Roubaix. M. Jung entretient ensuite l'Assemblée des différents rapports qui ont été soumis au Congrès de Lille, particulièrement sur la question de la mise en subsistance, mutation, les retraites ouvrières et les accidents de travail.

M. le président remercie d'avoir bien voulu représenter la société à cet intéressant Congrès, qui prouve que le monde mutualiste travaille constamment à améliorer les services organisés par la mutualité et annonce que le Conseil d'administration va étudier à son tour la question de la mise en subsistance, afin de pouvoir la présenter sous une forme pratique aux membres de la société.

Pour l'Assemblée générale de septembre prochaine, cette étude sera terminée et il sera également présenté un projet de M. Fouvet, membre du Conseil, concernant l'allocation d'une indemnité à accorder à chaque naissance d'enfant légitime. M. le président procède ensuite à la remise des récompenses mutualistes obtenues par MM. Emile Lecomte, Emile Lennoy et Th. Squelbet. Il les félicite au nom de la société, et leur remet le diplôme de mention honorable. Le président annonce, avant de lever la séance, qu'il a reçu deux offres d'emplois: 1. Un dessinateur échantillonneur pour nouveautés pour robes; 2. Un dessinateur échantillonneur pour draperie et tricot.

Quant à M. Cormant, un accident, dont il fut victime, l'a rendu impotent et obligé à demander sa retraite proportionnelle, après 17 ans de services.

Au cours de la réunion, il sera également remis les deux médailles d'honneur accordées, il y a quelque temps, par le gouvernement, à l'agent de sûreté Arthur Doutelegne, et au sous-brigadier François Debaere, qui n'en possédaient que les diplômes; le premier s'est signalé par des services exceptionnels, le second par un acte de dévouement.

Ajoutons que pendant cette intéressante soirée, une symphonie et des chœurs de talent se feront entendre.

LES EXCURSIONS DOMINICALES.

L'Association amicale des anciens élèves de l'école du boulevard d'Halbain, au fait dimanche, une excursion à Phalempin. Conduits par la commission et le personnel enseignant, les excursionnistes après avoir assisté, à la gare, à un lâcher de pigeons, se rendirent à la forêt qu'ils parcoururent en terminant par la traditionnelle visite au « Gros Chêne »; le cortège reprit ensuite le P. Hôtel du vert Gazon où un dîner fort bien servi l'attendait.

Au dessert, M. Gravelle, président de l'Amicale, se fit l'interprète de la commission, pour remercier les dames et les nombreux convives d'avoir bien voulu répondre à son appel, et le café fut agréablement des plus beaux morceaux du répertoire de chanteurs de talent. Une promenade dans Phalempin amena l'heure du train. A 7 heures, les excursionnistes rentrèrent à Roubaix, enchantés du voyage que le beau temps avait rendu des plus agréables.

L'excursion annuelle des sociétés Polytechnique de Roubaix qui avait pour but cette année Anvers, et eu lieu dimanche et a remporté le plus vif succès. Elle avait été organisée et préparée sur place avec le plus grand soin, par un ami dévoué du cercle. M. Ed. Odeurs, sous-chef du secrétariat communal de la mairie d'Anvers, qui s'y est véritablement surpassé. M. Odeurs a fait visiter la ville aux excursionnistes en archéologue averti, en cicérone agréable, mais surtout en amateur passionné des beautés artistiques dont elle regorge, ne voulant en laisser aucune inaperçue.

Grâce à ses obligantes démarches, les voyageurs purent visiter en détail un transatlantique amarré dans le port, et ce ne fut pas le moindre attrait de la journée. Au dîner copieusement et très bien servi, M. Ch. Schwartz, vice-président, a remercié chaleureusement M. Odeurs qui a répondu en excellents termes. L'après-midi fut consacré à la visite du célèbre Jardin Zoologique, qui constitue une des principales curiosités d'Anvers. Le retour s'effectua via Bruxelles, et tous revinrent fatigués, certes, mais enchantés de cette excursion dont chacun gardera le plus agréable souvenir.

BAINS DE MER ET VILLEGIATURE.

Location de pianos pour toutes destinations françaises. Location du Simplex, appareil permettant à tout amateur de jouer supérieurement du piano sans connaissances spéciales. Maison Scrépel, 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101

BICYCLETTE PERDUE ET RETROUVÉE.

Lundi soir, vers dix heures et demie, M. J.-B. Massius, demeurant rue des Longues-Haies, 162, a trouvé, boulevard de Strasbourg, un vélo. Dans la sacoche de la machine se trouvait une quittance au nom de M. Jules Carmin, à Watrelos. M. Massius, qui se trouvait en compagnie de plusieurs amis a déposé sa trouvaille au bureau de police de la place Chaplat.

La machine n'a pas tardé à être réclamée. Son propriétaire l'avait prêtée à un ami qui, le soir venu, l'avait sans plus de façon laissée. La porte d'un estaminet, puis était rentré chez lui.

HALLE FLIPO. Café excellent, 1 fr. 65; extra, 1 fr. 80. Beurres supérieurs, 1 fr. 30. Beaux œufs, 1 fr. 10 les 15. Beau choix fromages; prix avantageux. 6027.

UNE ARRESTATION. — Sous ce titre, nous avons annoncé hier, l'arrestation au quartier de la « Justice », d'un domestique de ferme, Victor Boutens, et non Bauwens; cet individu, originaire de Saint-Genois et âgé de 50 ans, habitait depuis quelques mois seulement rue de Tournai, il a déjà eu maille à partir avec la justice de son pays. Maintenu par M. Pagès, commissaire, Boutens a été conduit mardi après-midi à la maison d'arrêt de Lille, et mis à la disposition du parquet. M. le procureur général a interrogé le prévenu qui met son acte sur le compte de l'ivresse. Il reconnaît avoir terrassé la marchande de chiffons Marie Verbecque femme Vandeveld, domiciliée rue d'Espinois 3. Mais ne se souvient pas d'autre chose.

Le magistrat a signé contre le domestique de ferme, un mandat de dépôt et l'a inculpé d'ivresse et de tentative criminelle avec violence. Le juge interrogera prochainement la victime et les témoins.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES complètes d'usines et d'appartements. Nombreuses références sur place. Déouillage et Lotozeu. Tél. 14.

Castels, 18, rue de Wasquehal; Georges Elquier, 27 ans, rue de la Gare et Jean-Marie Vandamme, 17 ans, 2, rue de Bapaume; et Struyvel, 16 ans, rue Négrier, 28. Procès-verbal lu et a été dressé.

UNE AFFAIRE A ÉCLAIRCIR. — M. Arthur Merlin, 66 ans, maçon, demeurant à Croix, rue de l'Étoile, a porté plainte contre deux individus qui, le 25 juin, ont envahi son appartement au café de M. Glorieux, rue de l'Étoile, assassiné, injurié, menacé de coups et poursuivi dans la rue en lui jetant des briques. L'un d'eux aurait même tiré un coup de revolver.

M. Merlin n'a pu donner aucune indication permettant de découvrir ses agresseurs. M. Glorieux ne peut caractériser ceux qui ce sont des jeunes gens de Roubaix.

UNE DÉLICATE AFFAIRE. — M. Joly, commissaire de police, a dressé contravention à C. D., 27 ans, trieur, demeurant à Lys-lez-Lannoy, pour outrage public à la pudeur.

LE DOCTEUR DANS UN ENGAGEMENT. — Un docteur de passage à Helder, M. Gustave Duillieux, médecin du Quatre-Mars-en-Barcel; s'est fait rendre l'index gauche dans un engagement en déchirant son index. Quinze jours de repos; docteur Barroyer.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — En serrant un bouton, un ouvrier peignage Holden, M. Félix Doucet, 42 ans, journalier, rue de l'Étoile, s'est froissé l'épaula gauche. Dix jours de repos; docteur Barroyer.

— A l'usine à gaz, M. Henri Malfait, 49 ans, cheministe à Mairieux à Roubaix, s'est blessé au bras en soulevant un sac de coke. Dix jours de repos; docteur Barroyer.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La distribution des prix aux femmes fréquentant les consultations de nourrissons aura lieu aujourd'hui mercredi, à 3 heures de l'après-midi, à la Mairie.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Edouard et Leroy, M. Georges Lemaire, 25 ans, Lavoisier, a été entraîné au bord d'un puits de la lessive. Dix jours de repos; docteur Liénard.

BRÛLE AU BRAS. — A l'usine des produits chimiques de MM. Eyckens et Leroy, M. Louis Brabant, 24 ans, rue de Lannoy, à Flers, a reçu des éclaboussures d'acide sulfurique qui ont causé de graves brûlures. Douze jours de repos; docteur Balaïn.

UNE DOUBLE ARRESTATION POUR VOL. — La gendarmerie de Roubaix a arrêté, mardi soir, à huit heures, deux individus, M. Blanche, 25 ans, Novitiaz et Georges Servais, qui avaient été surpris par M. Visser, garde-champêtre, au moment où ils tentaient s'introduire dans la maison de M. Lescoué, rue du Triet, à Wasquehal.

LANNY. LA CULTURE DE LIN. — Par suite des récentes pluies, les lins qui étaient de toute beauté, sont un peu couchés. Il y a lieu de craindre qu'ils ne perdent, de ce fait, une partie de leur valeur. Il est à craindre qu'il soit impossible qu'ils se relèvent; quelques bonnes journées ensoleillées suffiraient pour tout remettre en état.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la fabrique de M. Lannoy et Cie, au Breugnot, un ouvrier, âgé de 30 ans, M. André Adrien, 18 ans 1/2, demeurant à Croix, rue Voltaire, 190, a fait une chute, pendant son travail, et a subi une fracture de la jambe gauche. Quinze à vingt jours de repos. Docteur Demoulin.

TRouvé mort dans un fossé. Un habitant de cette commune, Edouard Verriest, 64 ans, sujet belge, vacher chez M. Louis Crombe, cultivateur au « Nouveaux-Roubaix », a été trouvé mort, mardi matin, dans un fossé qui borde le chemin du Petit-Fou, au hameau des « Trois-Baudela ». Il est mort de la rupture d'un aneurysme. Carrière qui a découvert le cadavre, vers 7 heures en se rendant à son travail. Elle courut en faire informer un cabaretier qui habite non loin de là, M. Henri Vicart, tenancier de l'estaminet « A la Chef des Champs ». Ce dernier alla à l'endroit qui lui était indiqué et reconnut immédiatement le corps de vacher. Il se trouvait dans une position bizarre, reposant sur la tête qui paraissait enfoncée dans le fossé; la partie postérieure du cou et de la nuque étaient à découvert. Le cadavre était tout d'abord à qui attribuer la mort. Les circonstances étaient étranges, Edouard Verriest ayant passé une partie de la soirée de lundi chez lui, où il avait d'ailleurs soupe. Il avait quitté son établissement vers 9 heures et demi pour regagner son domicile.

M. Vicart s'empressa d'aviser le garde-champêtre, M. Lescoué, de la macabre découverte. Celui-ci informa aussitôt le docteur Combronne et la gendarmerie de Lannoy.

Vers 11 heures, les autorités se sont rendues au chemin du Petit-Fou. Le corps fut retiré du fossé; il était rigide et repoussé sur lui-même; le sang avait fusé par les oreilles et les narines. On débarrassa le cadavre de ses vêtements, et on procéda à la constatation des blessures; ses vêtements contenaient encore la somme de 1 fr. 80. Ces indices écartaient de suite toute hypothèse de crime et M. le docteur Combronne, après un examen attentif, conclut à la mort par congestion cérébrale. Verriest aura fait la fête au petit écu de retour chez lui et l'ingestion des moules qu'il avait faite à la « Chef des Champs », au souper, n'aura pas été étrangère à l'indisposition qui a dû le surprendre en cours de route. Quant à la cause du fossé où on l'avait trouvé, il aura fait à ce moment un faux-pas qui le précipita violemment tête première au fond du ruisseau. On devine le reste.

Edouard Verriest était au service de M. Louis Carde, depuis une quinzaine de jours seulement. Il travaillait auparavant chez M. Jean-Louis Loplat, où il resta plusieurs années. Il vivait dans le pays depuis très longtemps, allant de ferme en ferme, et était très bien connu.